

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N° 37 du 27 avril 2018

Sommaire chronologique

Instruction n° 2018-18 du 24 avril 2018

Mise en œuvre d'initiatives régionales dérogatoires dans le cadre de l'action de formation préalable au recrutement (AFPR), de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et collective (POEC) ----- 2

Décision No n° 2018-14 DS DR du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale ----- 4

Décision No n° 2018-15 DS PTF du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la plateforme régionale de services spécialisés ----- 15

Décision No n° 2018-16 DS IPR du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 35

Décision No n° 2018-17 DS Agences du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences ----- 51

Décision Paca n° 2018-19 DS DT du 26 avril 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein des directions territoriales ----- 78

Instruction n° 2018-18 du 24 avril 2018

Mise en œuvre d'initiatives régionales dérogatoires dans le cadre de l'action de formation préalable au recrutement (AFPR), de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et collective (POEC)

Partie 1. Contexte

En 2018, 44,4% des recrutements envisagés sont jugés « difficiles » par les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête Besoins de main d'œuvre (BMO), soit près de 7 points de plus qu'en 2017.

Les difficultés augmentent dans tous les secteurs et peuvent être critiques en particulier pour les entreprises des secteurs de la construction et de l'industrie.

Le lancement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) permettra de proposer des solutions formation à plus de demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi. Avec + 148 000 formations dès 2018, des actions de remise à niveau et de professionnalisation pourront être menées en plus grand nombre pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et aux besoins de recrutement des entreprises.

En complément de ces mesures du PIC et compte tenu du retour d'expérience de l'AFPR expérimentale mise en œuvre de juillet 2016 à 2017, le conseil d'administration de Pôle emploi lui permet, par délibération du 14 mars 2018, d'adapter ses réponses de formation avant embauche pour mieux répondre aux besoins spécifiques des territoires et doter Pôle emploi d'une capacité d'innovation.

Dès lors que seront identifiées, spécifiquement dans des territoires, des difficultés de recrutement ou des problématiques de retour à l'emploi nécessitant l'adaptation des dispositifs de droit commun, **Pôle emploi pourra financer des formations avant embauche en modulant au plus près des besoins** : la durée de formation, les taux de prise en charge, la rémunération des stagiaires de l'aide à la formation préalable au recrutement, la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle, la préparation opérationnelle à l'emploi collective.

Partie 2. Mise en œuvre du dispositif

1. Périmètre des initiatives dérogatoires

Les initiatives régionales mentionnées dans la présente instruction concernent les trois dispositifs de formation avant embauche :

- 1. aide à la formation préalable au recrutement (AFPR)
- 2. préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)
- 3. préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

Au sein de ces dispositifs, seules les dispositions relatives à la **durée maximale de la formation**, à **son taux de prise en charge** et à la **rémunération des stagiaires** peuvent faire l'objet d'initiatives régionales dérogatoires. Les durées de contrat et l'ingénierie de financement liées à chaque dispositif restent inchangées.

Ces initiatives régionales peuvent être mises en œuvre à compter de la date de publication de la présente instruction au Bulletin officiel de Pôle emploi, dans le cadre des conditions d'attribution précisées au point 3.2.

2. Champ d'application et conditions d'attribution

Les dispositions dérogatoires peuvent concerner tous les territoires dès lors que les adaptations répondent aux besoins de plusieurs entreprises en difficultés de recrutement et/ou de plusieurs demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi.

Elles sont fixées, le cas échéant, par voie conventionnelle entre la direction régionale Pôle emploi à l'initiative de la dérogation et les collectivités territoriales partenaires de la démarche, les branches professionnelles concernées, les OPCA dont elles relèvent ou les autres partenaires, précisant le périmètre territorial de mise en œuvre de l'initiative régionale, sa nature, sa durée ainsi que les contributions des partenaires.

3. Bénéficiaires et conditions d'attribution

3.1. Publics cibles

Sont concernés par les initiatives dérogatoires :

- les demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, indemnisés ou non, pour lesquels les critères actuels de mise en œuvre des AFPR, POEI ou POEC concernant la durée de la formation, la prise en charge ou la rémunération des stagiaires, ne permettent pas une préparation adéquate pour leur retour à l'emploi

et/ou

- les entreprises en difficulté de recrutement ayant des besoins communs dans un ou plusieurs bassins d'emploi. Les employeurs doivent être installés en France et respecter les engagements liés à la mise en œuvre du dispositif visé concernant les suites à donner à la formation.

3.2 Conditions d'attribution

3.2.1. Information de l'instance paritaire régionale

Le projet est présenté pour information en instance paritaire régionale par le directeur régional Pôle emploi ou son représentant.

3.2.2. Validation préalable du projet par la direction générale

Le projet d'initiative régionale dérogatoire doit être validé par la direction générale de Pôle emploi, pour garantir sa conformité au code du travail et au droit de la concurrence. Sa mise en œuvre est possible à compter de la date de réception par le directeur régional de l'accord exprès de la direction générale de Pôle emploi.

3.2.3. Suivi et pilotage

Une synthèse des initiatives régionales sera régulièrement communiquée au conseil d'administration de Pôle emploi, pour présenter les adaptations réalisées, leur contexte et analyser leurs effets sur le retour à l'emploi et la satisfaction des demandeurs d'emploi et des entreprises.

La directrice générale adjointe
en charge de l'offre de service
Misoo Yoon

Information complémentaire

Cette instruction complète l'instruction n° 2012-122 du 30 juillet 2012 relative à la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POE) et l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) publiée au BOPE n° 2012-80 du 10 août 2012.

Décision No n° 2018-14 DS DR du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Au sein de la direction des ressources humaines :

- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- madame Laure Toussaint, responsable service gestion administrative, paie et gestion des temps
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable service recrutement, développement des carrières et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Rémi Rovelet, adjoint responsable service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emilie Sevré, responsable d'équipe service gestion paie
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques
- monsieur Philippe Levavasseur, responsable service prévention des fraudes et affaires sensibles
- madame Marie-Noëlle Douesnel, adjointe responsable service prévention des fraudes et affaires sensibles
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable service contrôle interne
- monsieur Jean Félix Poulain au sein de la direction de la maîtrise des risques
- madame Dominique Bourlier, responsable investigations, audits de conformités internes et externes

Au sein du cabinet :

- monsieur Christophe Lefevre, directeur de cabinet ad interim
- monsieur Stéphane Houlié, chargé de mission au sein du cabinet

Au sein de la direction administration, finances et gestion :

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable service gestion du patrimoine immobilier et moyens généraux et techniques
- monsieur Michel Bertin, responsable service moyens généraux et techniques
- monsieur Franck Mouchel, adjoint responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement
- monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique
- monsieur Patrice Chapron, responsable service comptabilité finances et trésorerie

- monsieur Emmanuel François, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- monsieur François Lelievre, responsable d'équipe service comptabilité finances et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable service sécurité des personnes et des biens

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, responsable service déploiement stratégie régional
- madame Frédérique Pellier, responsable service statistiques, études et évaluation
- madame Cécile Reynes, responsable service communication
- monsieur Olivier Langlois, adjoint responsable service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable service innovation RSE
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable service études
- monsieur Arnaud Ecolasse, responsable service coordination projet
- madame Maryse Lanchon, chargée de mission sur la veille économique et stratégique

Au sein de la direction appui au réseau :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- madame Nathalie Docaigue, responsable service relation agence
- madame Valérie Pinel, responsable relation agence
- monsieur Dominique Pouyer, responsable relation agence
- monsieur Alain Johannin, responsable service ingénierie opérationnelle
- monsieur Xavier Peghaire, responsable service partenariat opérationnel
- madame Monique Luzon chargée de mission au sein de la direction appui au réseau

Au sein de la direction de la performance :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable service appui organisation agence
- monsieur Jean-Louis Villain, responsable service qualité de services
- monsieur Stéphane Legrand, responsable service outils et méthode

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Pascal Arnoud, médiateur, bénéficiant de la délégation, à titre temporaire, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels :

- monsieur Bruno Nowak, chargé de mission auprès du médiateur
- madame Brigitte Misko, chargée de mission auprès du médiateur

Article 2 – Courriers accordant une promotion

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions, les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale, hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Au sein de la direction des ressources humaines :

- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- madame Laure Toussaint, responsable service gestion administrative, paie et gestion des temps
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable service recrutement, développement des carrières et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable service relations sociales et qualité de vie au travail

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur Philippe Levavasseur, responsable service prévention des fraudes et affaires sensibles
- monsieur David Richard, responsable service gestion des risques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable service contrôle interne

Au sein du cabinet :

- monsieur Christophe Lefevre, directeur de cabinet ad interim

Au sein de la direction administration, finances et gestion

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable service gestion du patrimoine immobilier et moyens généraux et techniques
- monsieur Michel Bertin, responsable service moyens généraux et techniques
- monsieur Patrice Chapron, responsable service comptabilité finances et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable service sécurité des personnes et des biens
- monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, responsable service déploiement stratégie régionale
- madame Frédérique Pelletier, responsable service statistiques, études et évaluation
- madame Cécile Reynes, responsable service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable service innovation RSE
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable service études
- monsieur Arnaud Ecolasse, responsable service coordination projet

Au sein de la direction appui au réseau :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- madame Nathalie Docaigue, responsable service relation agence
- madame Valérie Pinel, responsable relation agence
- monsieur Dominique Pouyer, responsable relation agence

- monsieur Alain Johannin, responsable service ingénierie opérationnelle
- monsieur Xavier Peghaire, responsable service partenariat opérationnel

Au sein de la direction de la performance :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable service appui organisation agence
- monsieur Jean-Louis Villain, responsable service qualité de services
- monsieur Stéphane Legrand, responsable service outils et méthode

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 3 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines
- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à

l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT.

Article 4 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable service budget comptabilité analytique, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux.

Article 5 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion.

Article 6 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 7 – Gestion des ressources humaines

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, signer les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

Section 4 – Prestations en trop versées

Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délais de remboursement

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de délai
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de délai.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

§ 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Section 5 – Décisions sur recours

Article 9 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau et à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la présente décision.

Article 10 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur appui au réseau
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail.

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 11 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur Philippe Levavasseur, responsable service prévention des fraudes et affaires sensibles
- madame Marie-Noëlle Douesnel, adjointe responsable service prévention des fraudes et affaires sensibles
- monsieur Jean Félix Poulain au sein de la direction de la maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 12 – Contentieux « ressources humaines »

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à madame Nathalie Rott, directrice des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute

juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Damien Decomble, chef de projet RH

Article 13 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Franck Mouchel, adjoint responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

Article 14 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Section 7 – Divers

Article 15 – Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 8 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Franck Mouchel, adjoint responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement

Article 16 – Abrogation

La décision No n° 2018-06 DS DR du 1^{er} février 2018 est abrogée à compter du 1^{er} mai 2018.

Article 17 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 25 avril 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-15 DS PTF du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels,

Vu l'accord national interprofessionnel du 31 mai 2011 relatif au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention du 19 juillet 2011 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux § 2 et § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités

- les ordres de mission des agents placés sous leur autorité, autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Bénéficie de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la plateforme :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

§ 3 Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 2 – Contentieux « réglementation »

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite des attributions du service et notamment ceux liés aux prestations en trop versées et ceux liés à la réglementation, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Claude Schreck, conseiller en charge du contentieux spécifique, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, notamment ceux liés aux prestations en trop versées et ceux liés à la réglementation
- madame Céline Mosteiro-Pannier, gestionnaire contentieux dans l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 3 – Plaintes sans constitution de partie civile

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de la personne mentionnée au § 1, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 4 – Courriers accordant une promotion

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions, les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale, hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Section 2 – Placement, prestations de service et aides individuelles à la formation, au bénéfice des demandeurs d'emploi

Article 5 – Placement et service des prestations

§ 1 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre l'ensemble des décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier procéder aux inscriptions sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code.
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe

§ 2 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n°2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Bénéficie de la délégation visée aux § 1 et § 2 du présent article pour l'ensemble de la plateforme :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

§ 4 Bénéficient de la délégation visée aux § 1 et § 2 du présent article dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Patricia Limare, chargée d'appui au pilotage des activités dans la direction traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Luc Cellier, conseiller dans la direction traitements centralisés é, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 6 – Prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi

§ 1 Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons et lettres de commande de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1, bénéficiant, à titre temporaire, de la même délégation :

- madame Martine Beurion, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Dominique Lecerf, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Angélique Gonord, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Christophe Peron, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Touriya Moufid, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Bidaux, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Fabienne Desoutter, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Muriel Thouvenot au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Khalid Bouybrine, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Céline Denize, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Pascale Le Gars, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Dore, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Céline Bouyer, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Michaël Creton, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Christelle Morin, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Emilie Braun, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Frédérique Vercher, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Abigaïl Heleine, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Catherine Cécile, au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Romain Couppey, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Capitaine, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Olivier Pichard, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Denise Niard, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Mahbouba Daifallah, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Catherine Bonissent, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dufay, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Houda Khayat, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Duquenne, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Amandine Leconte, au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, à madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés et à madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, à l'effet de, au nom de la directrice régionale Pôle emploi Normandie :

- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, pour le compte des agences Pôle emploi de la région.

En l'absence de madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés et de madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, bénéficient, à titre temporaire, de la même délégation de signature :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 7 – Aides individuelles à la formation au bénéfice des demandeurs d'emploi

§ 1 Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation pour l'ensemble de la direction régionale à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Martine Dombry, référente métiers au sein du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1, bénéficiant, à titre temporaire, de la même délégation de signature :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Section 3 – Aides et mesures en faveur des entreprises

Article 8 – Aides et mesures en faveur des entreprises

§ 1 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,

§ 2 Bénéficiant de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 9 – Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 4 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de la personne mentionnée au § 1, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Section 4 – Contrôle de la recherche d'emploi

Article 10 – Contrôle de la recherche d'emploi

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, les décisions de radiation pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise prévues à l'article L5412-1 alinéa 1 du code du travail, les décisions de cessation d'inscription et les décisions de changement de catégorie prévues à l'article R. 5411-18 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 de ce code.

§ 2 Bénéficiant de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Patricia Limare, chargée d'appui au pilotage des activités dans la direction traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Section 5 – Recouvrement

Article 11 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,

- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- prendre les décisions relatives au renouvellement du bénéfice de l'allocation prévue aux articles L. 5423-1 et suivants du code du travail, pour le compte des agences Pôle emploi de la région,
- prendre les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et autres sommes dues à titre de sanction ainsi que les contributions et sommes dues au titre du contrat de sécurisation professionnelle visées aux articles L. 1233-66 et L. 1233-69 du code du travail, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes devant être versées au guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) ou au titre de l'emploi d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, ainsi qu'au titre de l'emploi d'artistes du spectacle, de salariés expatriés ou relevant d'un employeur dont l'entreprise ne comporte pas d'établissement en France ou de la caisse de congés compensation des voyageurs représentants placiers (CCVRP),
- le cas échéant, prendre les décisions relatives au recouvrement de la contribution mentionnée à l'article 9 de l'ordonnance susvisée n°2006-433 du 13 avril 2006,
- prendre les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- prendre les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- prendre les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 4 En l'absence des personnes susvisées au § 3, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Chaque délégué ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 12 – Contraintes

§ 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard et autres ressources visées à l'article 11, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- Chaque délégué ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 13 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise de dette et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

- Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

§ 2 – Remise de dette

a/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi ; pour son propre compte ; pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 2000 euros.

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

b/ Délégation temporaire de signature, en cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées au a/, est donnée à :

- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jean-Luc Cellier, conseiller dans la direction traitements centralisés é, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

c/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 3 – Admission en non valeur

a/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 2000 euros.

b/ Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 1000 euros.

c/ Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein de la plateforme régionale de services spécialisés, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 450 euros.

Chaque délégataire ci avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

d/ Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
 - o madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
 - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), à :
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

§ 4 – Autres situations issues de l'accord d'application n°12

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12

à :

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Véronique Rihal-Prawitz, directrice du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Caroline Delaune, directrice du pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Jérémy Sessa, référent métiers au sein du pôle service à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Stéphanie Chastel, responsable d'équipe au sein du pôle services à distance, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Sandrine Bounolleau, adjointe à la directrice, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Gilles Catelain, responsable de l'équipe pôle prestations formations, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation, contentieux et activités centralisées, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- madame Aurélie Grorud, référente métiers au sein du pôle traitements centralisés, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés
- monsieur Mathieu Lhermenier, référent métiers, au sein de la plateforme régionale de services spécialisés

Article 14 – Territorialité

La plate-forme ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

Article 15 – Abrogation

La décision No n° 2018-09 DS PTF du 1^{er} février 2018 est abrogée à compter du 1^{er} mai 2018.

Article 16 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 25 avril 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-16 DS IPR du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n°2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Normandie,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur

- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers

- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever

- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoez, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieuonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon

- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne

- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, directeur ad interim, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches

- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf

- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp

- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoez, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur

- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutros, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à
 - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
 - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
 - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
 - monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
 - madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation

judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray.
 - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
 - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :
 - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision No n° 2018-12 DS IPR du 30 mars 2018 est abrogée à compter du 1^{er} mai 2018.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 25 avril 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-17 DS Agences du 25 avril 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
 - o madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
 - o monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
 - o madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay

- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise

- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe

- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserrie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoetz, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel

- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances

- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oetty, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise

sur le fondement de la décision susvisée n°2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,

- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation dans la limite de leurs attributions.

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 4 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine et l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette

- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday

- madame Sandrine Meheut, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoez, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë

- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oetty, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

A l'article 2 :

- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune

- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe

- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sandrine Meheut, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre

- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer

- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au paragraphe 1 de l'article 6 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme

- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urošević, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sandrine Meheut, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute

- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoez, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville

- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Sont ainsi désignés, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune

- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle

- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline

- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Laurence Mohand Cherif, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sandrine Meheut, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday

- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Adeline Hoesz, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches

- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Pascal Charles, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur François De Chivré, en mission responsable d'équipe, au point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Violène Lorin, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe au point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 7 – Courriers accordant une promotion

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, signer les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle d'un représentant de la direction des ressources humaines, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, après validation par la directrice régionale de Pôle emploi Normandie hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer

- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserrie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 8 – Abrogation

La décision No n° 2018-13 DS Agences du 30 mars 2018 est abrogée à compter du 1^{er} mai 2018.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 25 avril 2018.

Martine Chong-Wa-Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision Paca n° 2018-19 DS DT du 26 avril 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité.

Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi,
- 2) signer les accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 3 – Délégués

§ 1 Bénéficient des délégations visées aux articles 1 et 2, à titre permanent :

- madame Ghislaine Ellena, directrice territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône,
- monsieur Marc Zampolini, directeur territorial du Var,
- monsieur Richard Spinoza, directeur territorial des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Michel Ciocci, directeur territorial de Vaucluse,
- madame Hélène Blanc, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- madame Chrystèle Diebold, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- monsieur Didier Martin, directeur territorial délégué Est Provence,
- madame Aude Jenouvrier, directrice territoriale déléguée Marseille (du 1er au 8e arrondissement),
- madame Christine Bugliani, directrice territoriale déléguée Marseille (du 9e au 16e arrondissement),
- monsieur Nicolas Conard, directeur territorial délégué Etang de Berre et Pays d'Arles,
- madame Véronique Inquimbert, directrice territoriale déléguée Est et Haut Var,
- madame Christine Battesti, directrice territoriale déléguée Bassin toulonnais,
- madame Marie-Claude Salen, directrice territoriale déléguée des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Pierric Ouvrard, directeur territorial délégué de Vaucluse.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône, bénéficie de la délégation visée à l'article 1, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Niola, chef de service en charge du pilotage de la performance et intégration opérationnelle au sein de la direction territoriale des Bouches du Rhône,
- monsieur Cyrille Darche, chef de service au sein de la direction territoriale des Bouches du Rhône.

Article 4 – Service des prestations

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- 1) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 2) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Hervé Germain, chargé de mission à la direction territoriale des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- madame Marie-Christine Imbert, chargée de mission à la direction territoriale des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- madame Valérie Lalfer, chargée de mission à la direction territoriale des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- madame Patricia Bertotto, chargée de mission à la direction territoriale des Alpes Maritimes,
- madame Daphné Chandellier, chargée de mission à la direction territoriale des Alpes Maritimes,
- madame Véronique Vanel, chargée de mission à la direction territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Eric Blumental, chargé de mission à la direction territoriale des Bouches du Rhône,
- madame Sophie Déon, chargée de mission à la direction territoriale des Bouches du Rhône,
- monsieur Frédéric Niola, chef de service en charge du pilotage de la performance et intégration opérationnelle au sein de la direction territoriale des Bouches du Rhône,
- monsieur Frantz Lancet, chargé de mission à la direction territoriale du Var,
- madame Pascale Voituron, chargée de mission à la direction territoriale du Var,
- madame Cécile Marchand, chargée de mission à la direction territoriale de Vaucluse,

- madame Anne Chabrier, chargée de mission à la direction territoriale de Vaucluse,
- monsieur Gilles Guilloux, chargé de mission à la direction territoriale de Vaucluse.

Article 5 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement, remise et admission en non valeur

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Ghislaine Ellena, directrice territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône,
- monsieur Marc Zampolini, directeur territorial du Var,
- monsieur Richard Spinoza, directeur territorial des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Michel Ciocci, directeur territorial de Vaucluse,
- madame Hélène Blanc, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- madame Chrystèle Diebold, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- monsieur Didier Martin, directeur territorial délégué Est Provence,
- madame Aude Jenouvrier, directrice territoriale déléguée Marseille (du 1er au 8e arrondissement),
- madame Christine Bugliani, directrice territoriale déléguée Marseille (du 9e au 16e arrondissement),
- monsieur Nicolas Conard, directeur territorial délégué Etang de Berre et Pays d'Arles,
- madame Véronique Inquimbert, directrice territoriale déléguée Est et Haut Var,
- madame Christine Battesti, directrice territoriale déléguée Bassin toulonnais,
- madame Marie-Claude Salen, directrice territoriale déléguée des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Pierric Ouvrard, directeur territorial délégué de Vaucluse

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Ghislaine Ellena, directrice territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône,
- monsieur Marc Zampolini, directeur territorial du Var,
- monsieur Richard Spinoza, directeur territorial des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Michel Ciocci, directeur territorial de Vaucluse,
- madame Hélène Blanc, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- madame Chrystèle Diebold, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- monsieur Didier Martin, directeur territorial délégué Est Provence,
- madame Aude Jenouvrier, directrice territoriale déléguée Marseille (du 1er au 8e arrondissement),

- madame Christine Bugliani, directrice territoriale déléguée Marseille (du 9e au 16e arrondissement),
- monsieur Nicolas Conard, directeur territorial délégué Etang de Berre et Pays d'Arles,
- madame Véronique Inquimbert, directrice territoriale déléguée Est et Haut Var,
- madame Christine Battesti, directrice territoriale déléguée Bassin toulonnais,
- madame Marie-Claude Salen, directrice territoriale déléguée des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Pierric Ouvrard, directeur territorial délégué de Vaucluse

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Ghislaine Ellena, directrice territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône,
- monsieur Marc Zampolini, directeur territorial du Var,
- monsieur Richard Spinoza, directeur territorial des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Michel Ciocci, directeur territorial de Vaucluse,
- madame Hélène Blanc, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- madame Chrystèle Diebold, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- monsieur Didier Martin, directeur territorial délégué Est Provence,
- madame Aude Jenouvrier, directrice territoriale déléguée Marseille (du 1er au 8e arrondissement),
- madame Christine Bugliani, directrice territoriale déléguée Marseille (du 9e au 16e arrondissement),
- monsieur Nicolas Conard, directeur territorial délégué Etang de Berre et Pays d'Arles,
- madame Véronique Inquimbert, directrice territoriale déléguée Est et Haut Var,
- madame Christine Battesti, directrice territoriale déléguée Bassin toulonnais,
- madame Marie-Claude Salen, directrice territoriale déléguée des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Pierric Ouvrard, directeur territorial délégué de Vaucluse

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 6 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de

leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale, est donnée à :

- madame Ghislaine Ellena, directrice territoriale des Alpes Maritimes,
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur territorial des Bouches du Rhône,
- monsieur Marc Zampolini, directeur territorial du Var,
- monsieur Richard Spinoza, directeur territorial des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Michel Ciocci, directeur territorial de Vaucluse,
- madame Hélène Blanc, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- madame Chrystèle Diebold, directrice territoriale déléguée des Alpes Maritimes,
- monsieur Didier Martin, directeur territorial délégué Est Provence,
- madame Aude Jenouvrier, directrice territoriale déléguée Marseille (du 1er au 8e arrondissement),
- madame Christine Bugliani, directrice territoriale déléguée Marseille (du 9e au 16e arrondissement),
- monsieur Nicolas Conard, directeur territorial délégué Etang de Berre et Pays d'Arles,
- madame Véronique Inquimbert, directrice territoriale déléguée Est et Haut Var,
- madame Christine Battesti, directrice territoriale déléguée Bassin toulonnais,
- madame Marie-Claude Salen, directrice territoriale déléguée des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- monsieur Pierric Ouvrard, directeur territorial délégué de Vaucluse.

Article 7 – Abrogation

La décision Paca n° 2018-05 DS DT du 15 janvier 2018 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Marseille, le 26 avril 2018.

Thierry Lemerle,
directeur régional
de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur